

ECOLE ROUTIERE LEADER

Organisation de la formation

La Formation Théorique

Principaux organes de la voiture
Tableau de bord
Installation au poste de conduite
La signalisation
Les intersections
La vitesse
La position sur la chaussée
Distance de sécurité et d'arrêt
Arrêt et Stationnement
Croiser - Dépasser - Être dépassé
Les virages
La cohabitation entre les usagers
Suivre un itinéraire
L'alcool - les médicaments - les intoxications
Insertion dans la circulation
Autoroute - Route pour automobile
Visibilité et adhérence
Conduire en montagne
Fatigue et vigilance
Comportement en cas d'accident
Entretien et dépannage

Situations d'urgence
Aspects administratifs
Écologie - Environnement
Nouvelles technologies

Les Horaires

Les cours en salle durent environ 1 heure et se prennent sans RDV

Lundi : 17h,18h.
Mardi : 11h,12h,16h,17h,18h
Mercredi : 11h,12h,16h,17h,18h
Jeudi : 11h,12h,16h,17h,18h
Vendredi : 11h,12h,16h,17h,18h
Samedi : 10h,11h

Horaires du bureau

Lundi : 17h-19h
Mardi à Vendredi : 11h-13h et 16h-19h
Samedi : 10h-12h

Les cours de conduite se prennent sur RDV du lundi au vendredi de 08h à 20h et le samedi de 08h à 13h.

La Formation Pratique

Le programme des cours pratiques dispensés par nos enseignants correspond à l'intégralité du Programme National REMC (Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne) contenu dans le livret d'apprentissage de l'élève.

Il comprend 4 Compétences :

1. MAITRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
2. APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales.
3. CIRCULER dans des conditions normales.
4. PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique.

Les pièces à fournir (copie, mail ou usb)

- 4 photos d'identité **ePhoto** (agrées ANTS)
- carte d'identité, carte de séjour ou passeport. (recto/verso)
- carte d'identité, carte de séjour ou passeport d'un des parents pour les mineurs. (recto/verso)
- Permis AM ou A (si possédé)
- JDC (entre 17 et 25 ans).
- justificatif de domicile de - de 3 mois + attestation hébergement et copie de la pièce d'identité de l'hébergeant si nom et prénom différents
- livret de famille si noms différents pour les mineurs
- 1 « lettre suivie » 100g A4
- 2 « lettre suivie » 20g
- Ref 44 ou décision du tribunal (si annulation)
- Visite médicale (si annulation)
- Résultat Code (si déjà obtenu)
- Attestation d'inscription au Permis de Conduire (si possédée)

Retrouvez nous sur Facebook :
www.facebook.com/ecoleroutiereleader/